



Pendant le développement de l'entreprise

Quels sont les gains et les impacts de la LODEOM pour le chef d'entreprise ?

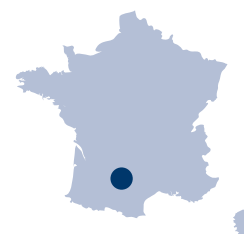
ANALYSE DE L'EXPERT

Pour bien comprendre l'impact positif de la LODEOM pour les entreprises de la France océanique, prenons l'exemple d'une entreprise installée à Toulouse et celui d'une entreprise installée à Saint-Denis de La Réunion.

Elles sont toutes les deux dans le même secteur d'activité, sont inscrites à la SSI et leurs dirigeants disposent d'un BIC de 60 000 €.

Exemple pour l'entreprise à Toulouse

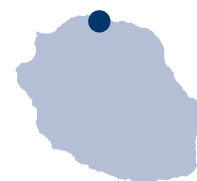
- 18 935 € de charges sociales
- 57 711 € de revenus nets avant impôt sur le revenu
- 84 302 € enveloppe entreprise



Revenus bruts Dont dividendes	60 000 € 0 €	Montant assiette	Taux cotisations	Montant cotisations
Charges sociales				
Assurance maladie tranche 1		43 992 €	6,7 %	2 947 €
Assurance maladie tranche 2		16 008 €	6,7 %	1 073 €
Indemnités journalières tranche 1		43 992 €	0,5 %	220 €
Indemnités journalières tranche 2		16 008 €	0,5 %	80 €
Allocations familiales		60 000 €	2,73 %	1 636 €
Prévoyance invalidité DC		43 992 €	1,3 %	572 €
Assurance vieillesse tranche 1		43 992 €	17,75 %	7 809 €
Assurance vieillesse tranche 2		16 008 €	0,6 %	96 €
RCI tranche 1		40 784 €	7 %	2 855 €
RCI tranche 2		19 216 €	8 %	1 537 €
Contribution formation prof.		43 992 €	0,25 %	110 €
Total charges sociales				18 935 €
CSG déductible		78 935 €	6,8 %	5 368 €
CSG et CRDS non déductible		78 935 €	2,9 %	2 289 €
Total global charges		26 591 €		
Revenus nets		57 711 €		
Rémunération à déclarer		60 000 €	Coût total : 84 002 €	

Exemple pour l'entreprise de Saint-Denis de La Réunion

- 12 703 € de charges sociales
- 58 530 € de revenus nets avant impôt sur le revenu
- 76 151 € enveloppe entreprise



Revenus bruts Dont dividendes	60 000 € 0 €	Montant assiette	Taux cotisations	Abattement	Montant cotisations
Charges sociales					
Assurance maladie tranche 1	43 992 €		6,35 %	50 %	1 397 €
Assurance maladie tranche 2	16 008 €		6,35 %		1 017 €
Indemnités journalières tranche 1	43 992 €		0,85 %	50 %	187 €
Indemnités journalières tranche 2	16 008 €		0,85 %		136 €
Allocations familiales tranche 1	43 922 €		3,1 %	50 %	682 €
Allocations familiales tranche 2	60 000 €		3,1 %		496 €
Prévoyance invalidité DC	43 992 €		1,3 %	50 %	286 €
Assurance vieillesse tranche 1	43 992 €		17,75 %	50 %	3 904 €
Assurance vieillesse tranche 2	16 008 €		0,6 %		96 €
RCI tranche 1	40 784 €		7 %		2 855 €
RCI tranche 2	19 216 €		8 %		1 537 €
Contribution formation prof.	43 992 €		0,25 %		110 €
Total charges sociales					12 703 €
CSG déductible	50 707 €		6,8 %		3 448 €
CSG et CRDS non déductible	50 707 €		2,9 %		1 470 €
Total global charges		17 621 €			
Revenus nets		58 530 €			
Rémunération à déclarer	60 000 €			Coût total :	76 151 €

Tableau de synthèse

- Économie de 6 232 € de charges sociales
- Surplus de 819 € de revenus nets

	Toulouse	Saint-Denis
BIC	60 000€	60 000€
Charges sociales	18 935€	12 703 €
Revenus nets	57 711 €	58 530 €
Coût total	84 002 €	76 151 €



CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ La LODEOM a un impact positif sur **l'économie des charges sociales**.
- ✓ Veiller à bloquer le BIC ou la **rémunération de gérance à 150 % PASS** car au-delà : dégressivité de l'avantage.
- ✓ **Aucune perte de protection sociale.**
- ✓ **Double effet positif** sur les cotisations/prestations.

Cette économie de charges sociales a-t-elle une incidence sur la protection sociale ?

L' "exonération de cotisations sociales" avec la LODEOM entraîne une question : s'accompagne-t-elle d'une perte de droits sociaux ? Non.

Les droits sociaux pour un entrepreneur cotisant à la SSI sont reconstitués à 100 % sans aucune perte notamment en retraite de base !

rente imposable liée à l'application de la déductibilité de la loi Madelin.